

On l'aura bien voulue...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2000)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-643024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

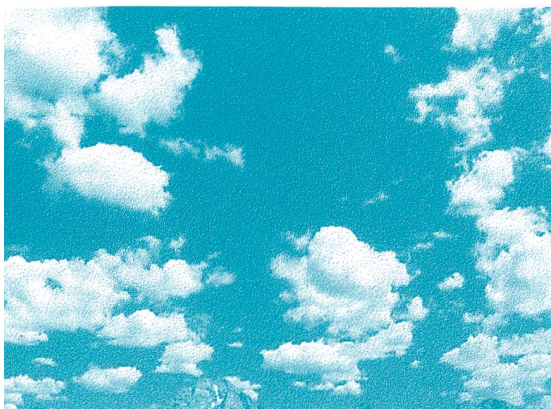
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

TAXE SUR LE CO₂

On l'aura bien voulue...

Le 24 septembre 2000, le peuple rejetait les trois articles énergétiques qui lui étaient soumis. Le peuple est souverain. Mais il va devoir assumer son choix. En suivant les opposants qui prétendaient que la loi sur le CO₂ suffirait pour atteindre les objectifs que la Suisse a promis d'atteindre en matière de réduction des émissions polluantes, il a peut-être péché par excès d'optimisme. Une taxe sur le CO₂ pourrait bien être introduite en 2004.



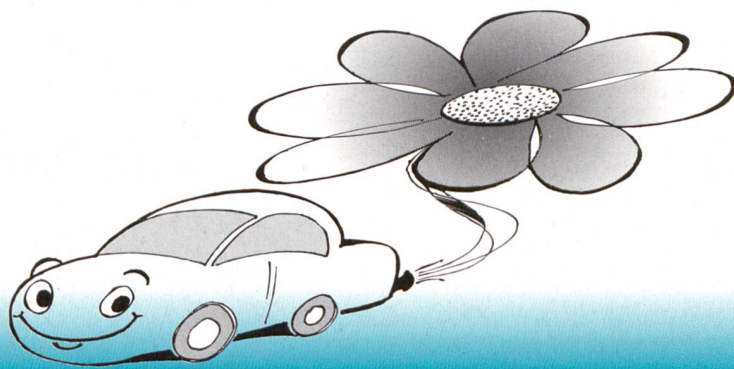
En signant le protocole de Kyoto, notre pays s'est engagé à ramener, d'ici à 2010, ses émissions de CO₂ aux valeurs de 1990. Certes, la loi sur le CO₂, mise en vigueur le 1^{er} mai 2000, constitue un instrument utile à cet égard. On aurait préféré, bien sûr, recourir à des mesures moins contraignantes. Confronté au refus populaire, le Conseil fédéral n'aura peut-être pas le choix: si les objectifs fixés ne sont pas atteints, il faudra nécessairement introduire une taxe sur le CO₂ – appliquant strictement le fameux principe «pollueur-payeur».

Energie Extra reviendra plus en détail sur ce sujet dans sa première édition de 2001.

Cours EcoDrive

suite de la page 4

Sur la base des effets quantifiables, les auteurs de l'étude recommandent la poursuite des cours pendant la durée du programme subséquent d'Energie 2000. Voilà une proposition dont on mesure l'importance quand on sait que moins de 1% des détenteurs d'un permis de conduire ont suivi cette formation. L'évaluation des cours EcoDrive a été réalisée par Daniel Hornung, Adrian Stiefel, Marx Stampfli et Benedikt von Hebestreit. Ce document (réf. 805.527f) peut être obtenu auprès de l'OCFIM, 3003 Berne, www.admin.ch/edmz.



ENET-NEWS

Le nouveau numéro de ENET-NEWS propose un vaste panorama des recherches énergétiques soutenues par l'OFEN. Il fait notamment le point sur trois sujets majeurs: le bois-énergie, la chimie solaire et l'hydrogène, la circulation routière. On y trouve des réponses aux questions les plus diverses: Comment exploiter encore plus efficacement le rayonnement solaire? Quel est le potentiel des véhicules au biogaz? Comment réduire l'émission de particules lors de la combustion du bois? ENET-NEWS donne la parole aux chercheurs qui vous informent.

Exemplaires gratuits chez:
ENET, Egnacherstrasse 69,
9320 Arbon
Tél. 071 440 02 55,
Fax 071 440 02 56
enet@temas.ch
www.energieforschung.ch

L'ÉNERGIE DANS LA CITÉ

Séminaire du Club des Villes

Date: 26 janvier 2001
Lieu: Lavigny, VD
Horaire: de 13h30 à 17h30
Entrée: Fr. 50.-/participant
gratuit pour membres du Club des Villes (B)

Thème: **Le développement durable à l'échelle de votre commune: réflexions préliminaires.** Bénéficier des expériences des communes qui se sont lancées sur cette voie est le but de cette rencontre placée sous le signe des témoignages, de la discussion et du travail en atelier. Fidèle à sa tradition d'échange d'expériences - les communes parlent aux communes - ce séminaire du Club des Villes est l'occasion de répondre aux questions:

- Dans quelle mesure ma commune est-elle «durable»?

- En quoi est-elle concernée par le développement durable?
- Quels objectifs viser?
- Qu'est-ce que ça va nous apporter concrètement?
- Est-ce que cela touche les moyennes et petites communes?
- Qui convaincre, comment, par où commencer?
- Combien ça va coûter?
- Existe-t-il des aides, des outils pour nous soutenir?

La journée se terminera par un apéritif offert par la commune de Lavigny.

Le programme est disponible chez:
L'énergie dans la cité, c/o Bio-Eco Conseils
Le Château, 1304 Cossonay-Ville
Tél. 021/861 00 96, Fax 021/862 13 25
e-mail : bio-eco@bluewin.ch